

# COMMUNE DE VILLENEUVE LES SABLONS

CONSEIL MUNICIPAL  
DU 8 JUILLET 2015

## COMPTE RENDU

### **Etaient présents :**

Christian NEVEU, Laurent BILLARD, Sylvie JULIÉ, Gaston DUCHATEAU, Lydia OEUVRARD, Philippe BOURGEOIS, Danielle PUISSANT, Hubert de BESOMBES, Ingrid BERBION, Patrick AFCHAIN et Suzette SAUVEGRAIN.

### **Etaient absents excusés :**

Alain JOLIVOT a donné procuration à Sylvie JULIÉ, Isabelle LENERAND a donné procuration à Danielle PUISSANT, Corinne ANDRÉ-BAUCHET a donné procuration à Suzette SAUVEGRAIN, Philippe ATTAGNANT.

Laurent BILLARD a été élu secrétaire.

Monsieur Thomas Mauduit a remis sa démission de conseiller municipal. Cette décision est motivée par son départ en tant qu'enseignant de l'école municipal de notre village. Monsieur Philippe BOURGEOIS suivant sur la liste majoritaire de « Plus loin ensemble » est installé.

### **QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR :**

#### **1. Approbation du Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 13 mai 2015**

Monsieur le Maire demande au conseil d'approuver le compte rendu du Conseil Municipal du 13 mai 2015. En l'absence de question, Monsieur le Maire procède au vote.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 13 mai 2015 est approuvé à : 14 voix Pour, 1 abstention (Patrick AFCHAIN).

#### **2. Ligne de préfinancement**

Monsieur le Maire demande aux conseillers de lui donner pouvoir de signer avec le Crédit Agricole pour une durée de 3 ans une ligne de préfinancement de 250 000€ à un taux de 1,80% + Euribor 3 mois. A ce jour, ce dernier est négatif à 0,018%. Ce crédit de trésorerie ne finance que le décalage temporaire dans le temps entre le paiement des dépenses et l'encaissement des recettes.

En l'absence de question, Monsieur le Maire procède au vote.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- **décide** d'ouvrir une ligne de préfinancement à hauteur de 250 000€.
- **décide** d'autoriser le Maire à signer tout document correspondant se rapportant à cette ligne de préfinancement avec le Crédit Agricole à un taux de 1,80% + Euribor 3 mois.

#### **3. Théâtre du Beauvaisis**

Monsieur le Maire propose cette convention (1 spectacle pour les classes élémentaires pour 6€ par élève à la charge de la commune).

En l'absence de question, Monsieur le Maire procède au vote.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- **Autorise** le Maire à signer la convention.

#### **4. Rapport d'activité 2014 du SMAS**

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité du Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons.

Le SMAS a pris cette compétence en 2006, regroupant 27 communes (40 504 habitants), il dessert 32 548 habitants (12 278 abonnés).

Le SMAS organise les 40,9 kilomètres de réseau unitaire, 130,8 kilomètres de réseau séparatif Eau Usée.

Il y a 5 stations d'épuration : Méru, Amblainville, Bornel, Andeville et Villeneuve les Sablons).

### **Compte administratif 2014 :**

#### **Section d'exploitation :**

Dépenses 1 860 914,36€

Recettes	3 019 659,95€
Excédents	5 899 089,19€

Section d'investissement :

Dépenses	1 503 517,04€
Recettes	1 500 602,07€
Solde reporté 2013	251 572,61€
Excédent	438 766,87€

Résultat brut de clôture : 6 337 856,06€	
Résultat à réaliser en dépenses d'investissement :	20 700€
Résultat à réaliser en recettes d'investissement :	0€

**Résultat net de clôture : 6 317 156,06€**

En l'absence de question des conseillers, Monsieur le Maire procède au vote.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- **Approuve** le rapport d'activité du SMAS et le compte administratif du SMAS.

**5. Rapport d'activité du SMEPS**

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité du Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons.

Le SMEPS regroupe 30 communes (36 818 habitants) et 14 585 abonnés. Le réseau d'eau potable est de 312,24 kilomètres.

Le prix de l'eau potable (hors assainissement) est de 2,58€TTC. En moyenne, le m3 d'eau sur une moyenne de 120m3 par an est de 5,43€TTC.

Le SMEPS possède 3 stations de pompage : Méru/Esches, Chavençon et Ribeuville/Saint Crépin Ibouvillers.

**Compte administratif 2014 :**

Section d'exploitation :

Dépenses	191 003,83€
Recettes	946 363,84€
Excédents	755 360,01€

Section d'investissement :

Dépenses	1 492 808,68€
Recettes	894 035,99€
Déficit	598 772,69€

Ces résultats bruts de clôture ont été corrigés par des intégrations de résultats par opération d'ordres non budgétaires :

Section d'exploitation :	801 358,77€
Section d'investissement :	- 584 723,83€

Résultat à réaliser en dépenses d'investissement :	319 185€
Résultat à réaliser en recettes d'investissement :	0€

**Résultat net de clôture :- 102 550, 06€**

En l'absence de question des conseillers, Monsieur le Maire procède au vote.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- **Approuve** le rapport d'activité du SMEPS et le compte administratif du SMEPS.

**QUESTIONS DIVERSES:**

**A) Rapport d'activité du SE60 :**

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité du Syndicat d'Energie de l'Oise.

Le SE60 regroupe 454 communes sur 693 de l'Oise, gère 9000 kilomètres de lignes et 5000 postes de transformation.

EDF est le concessionnaire du SE60.

Réalisation 2014	Fonctionnement	Investissement
Budget général	Dépenses 3 698 970,55€ Recettes 8 560 461,78€	Dépenses 18 260 558,08€ Recettes 11 923 692,39€
Résultat	+ 4 861 491,23€	- 6 336 865,69€

Reports 2015	Reste à réaliser
Les restes à réaliser sont composés principalement	Dépenses 7 972 365,92€

des ordres de services lancés et des subventions / participations certaines à percevoir	Dépenses 11 674 811,27€ Solde 3 702 445,35€
---	--

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Clôture 2014	21 801 521,23€	- 9 299 920,89€	12 501 600,34€
Résultat de clôture de l'exercice 2014 du budget général			12 501 600,34€

En l'absence de question des conseillers, Monsieur le Maire procède au vote.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- **Approuve** le rapport d'activité du S60 et le compte administratif du SE60.

**B) Modification de délibération :**

Monsieur le Maire propose de modifier la délibération prise au conseil municipal du 13 mai 2015 concernant les tarifs de la buvette. Monsieur le Maire propose de porter les tarifs suivants :

- Sandwich Américain à 3,5€.
- Café : 0,50€.
- Bouteille de vin : 6€.

En l'absence de question des conseillers, Monsieur le Maire procède au vote.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- **approuve** ces nouveaux tarifs.

**C) Subventions pour la rénovation des façades de l'école et de la salle des fêtes :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la municipalité a eu un accord concernant les demandes de subvention des travaux de rénovation des façades de l'école et de la salle des fêtes. La municipalité effectuera le remplacement des gouttières de la mairie, de la bibliothèque et de l'école.

**D) Voisins vigilants :**

Monsieur le Maire informe que la municipalité a reçu un accord pour la mise en place des Voisins Vigilants. Des panneaux seront installés aux entrées de la commune.

**E) Festival des Sablons :**

Monsieur le Maire informe les conseillers que cette manifestation de l'Association In Your Band a comptabilisé 600 entrées dont 500 payantes.

**F) Jeux inter village :**

La municipalité a participé à cette manifestation. Notre village est arrivé deuxième. Monsieur le Maire félicite tous les participants pour avoir porté les couleurs de la commune.

**G) Les feux de la Saint Jean :**

Monsieur le Maire souhaite apporter des précisions sur le non tenu de cette manifestation organisée par l'association de football de la commune. Après vérification, un problème électrique est survenu. Sans alerter la commune du problème rencontré, l'association organisatrice a annulé de façon unilatérale les feux de la Saint Jean. Monsieur le Maire exprime sa déception aux conseillers pour l'annulation de cette manifestation.

H) **Madame Suzette SAUVEGRAIN** souhaite savoir si la municipalité s'est préoccupée des personnes âgées pendant la période de canicule.

Monsieur le Maire répond qu'il est allé personnellement visiter quelques personnes âgées isolées pendant ces quelques jours de forte chaleur.

Monsieur le Maire demande au Conseil s'il y a d'autres questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé et sans autres questions diverses, Monsieur le Maire lève la séance à 19h50.

A Villeneuve les Sablons, le

Le Maire,



*[Handwritten signature]*  
C. NEVEU